

Editorial

Politisation : le mal congolais

Dans la fraîcheur, que souffle le majestueux fleuve Congo, nous apprenons que pour réussir, il faut faire la politique. C'est le métier le plus prisé du moment et qui semble bien rémunérer. Ce qui explique cet engouement vertigineux à endosser le costume soit d'un élu, soit d'un membre de l'exécutif, soit encore d'un membre du cabinet.

Pour y arriver, il faut la politique, voir tout, parler, marcher politiquement. Dès lors, tout le monde veut faire la politique. Il suffit juste avoir deux verbes sur sa bouche et s'acheter une belle veste au marché central pour occuper tous les plateaux de télévision afin de faire entendre sa voix d'analyste politique.

La ruée est incontrôlable comme le témoigne le nombre des candidats, à tous les niveaux de trois cycles électoraux que le pays a organisés. Comment ne pas s'entendre à des contentieux électoraux virant parfois à des guerres entre partisans de tel ou tel autre candidat. Qu'est-ce qui explique alors cet engagement à faire la politique?

Non seulement que le métier est rentable (ce sont les élus et les mandataires publics qui s'offrent des salaires et des primes colossaux), les sirènes de la politique attirent parce que, on ne sait quel démon, a fait croire au Congolais que tout doit est politique et doit être politisé. L'enseignement

Suite en page 2

E-Journal KINSHASA

Tri-hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0085 du mercredi 28 octobre 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU
Tel. : +243840748000 - e-mail: agencetempslibre@gmail.com - Facebook: EJournal Kinshasa -
youtube : e-tempslibre@gmail.com(cliquez et s'abonner gratuitement) - www.e-journal.info

Union sacrée de la Nation

Le bal de gladiateurs

Et si ce n'était qu'une aventure des faux-culs



La Fondation Widal contribue au développement du Grand Equateur

Sommaire

Nation



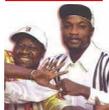
Minembwe, la sangsue de la carrière politique d'Azarias Ruberwa

Mes gens



Sam Gabriel Bokolombe Batuli : Professeur, député, digne fils et fierté de Basankusu

Nostalgie



"Wake up" de Papa Wemba et Koffi Olomidé ou la paix des braves

Parcours



Kiyika Tokodi, footballeur racé, métronome dans Imana et pilier des Léopards

Une chanson, une histoire



"Polo" de Franco et l'Ok Jazz : Paul le flambeur

Nostalgie



Gérard Kazembe : le roi de cabarets des années 60 et 70



Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo

Adresse : 7ème niveau, Immeuble 113, Crois. Av. des Forces armées et Bld du 30 juin

Lancement service RAM pour identifier les appareils mobiles et lutter contre le vol, les appareils contrefaits et leur mauvaise qualité de communication en RDC

Union sacrée de la Nation

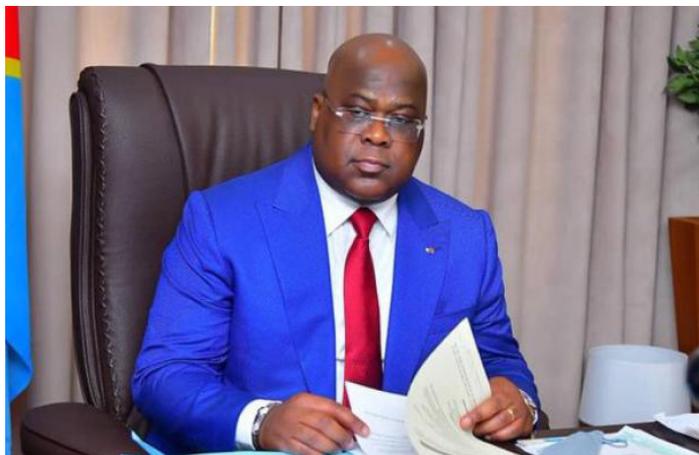
Le bal de gladiateurs

Nous ne sommes pas dans la Rome antique de 105 av. J.-C., où le jeu des combats des gladiateurs était devenu public. Mais la boussole se pointe sur l'arène politique congolaise où les acteurs politiques, se comportant en gladiateurs, se donnent des coups pour la réussite ou l'échec de « l'union sacrée de la Nation » que le chef de l'Etat a annoncée créer.

Les gladiateurs, ces combattants à l'épée, prêtaient le serment gladiatorien dont la formule est militariste. « Nous lui prêtâmes serment de supporter le feu, les chaînes, les coups, la mort par le fer... Comme des gladiateurs régulièrement engagés, nous consacrons de la façon la plus totale à notre maître, et notre corps et notre vie ». Chaque gladiateur jurait ses grands dieux au laniste (l'entraîneur). Dans un pays à deux grandes « autorités morales », évoluant dans un contexte d'accrochage ouvert, les prestations de serment de loyauté sont fréquentes. Parce que les gladiateurs ne sont pas à rechercher en RDC, il est évident que la création de « l'union sacrée de la Nation », substitut de la coalition FCC-CACH au pouvoir, se donne en arène où les acteurs politiques se livrent un combat sans pitié. Désormais toutes les armatures sont en alerte. Le FCC ne veut pas lâcher sa toute-puissance parlementaire ; le CACH veut de nouveaux alliés ; Lamuka, convié à la table, peut rappeler son combat

de toujours : la vérité des urnes... Tout est fait pour ne pas se faire des cadeaux.

La guerre est bien là : Tshisekedi veut s'émanciper de son partenaire FCC, devenu trop encombrant et gênant. En face de lui, Kabila le précède dans les consultations, bien qu'internes, pour obtenir de tous les cadres du FCC



la déclaration de la loyauté et de fidélité. Comme ces deux lanistes se battent silencieusement ! L'un tient à changer d'air, l'autre semble miser sur le statu quo. Il faut alors comprendre pourquoi il se murmure à la Cité de l'UA que Kabila gagne beaucoup dans la coalition au pouvoir.

A l'heure actuelle, toutes les calembottes montrent que le FCC est incontournable. Joseph Kabila y resserre d'ailleurs les lignes. Il est question pour lui de colmater les brèches pour qu'à jamais son FCC soit cette grande muraille infranchissable par qui que ce soit. La réunion avec les présidents des partis et regroupements politiques, lundi 26 octobre, suivie de celle de tous les élus

FCC, mardi 27 octobre, n'ont pour mission que de solidifier l'armature.

Est-ce que l'union sacrée de la Nation aura-t-elle lieu ? Sans le FCC, déterminé à garder son écrasante majorité parlementaire, il est difficile sinon impossible. Que fera alors Tshisekedi qui l'a déjà annoncé ? Faudra-t-il pour lui de renégocier avec le FCC qu'il a déjà

désavoué ? Passera-t-il au débauchage aux coups et coûts exorbitants ? Toutes les pistes mènent, pour lui, à son union sacrée de la Nation. Il tiendra à montrer au camp, qui lui a déjà mis les bâtons dans les roues, que « la nation ne peut être en otage d'un groupe d'individus ».

En attendant l'issue de cette impasse, les deux autorités morales revêtent plusieurs noms, selon les qualités dont ils se vantent, comme furent désignés les gladiateurs de Rome antique. Ils sont Héracléa (Costaud) ; Ursius (forts comme l'ours) ; Fulgur (la foudre) ; Polydromos (rapides). La nation a affaire à deux mastodontes politiques qui drainent des guerriers profiteurs et provocateurs. Ricky KAPIAMBA

Il faut photosynthétiser

Suite de la page 1

est politisé. Nous entendons les chefs des établissements d'enseignement évoquer le fait qu'ils sont nommés à leur tête par les partis politiques auxquels ils appartiennent. Et de ce fait, la préoccupation pour eux est de satisfaire d'abord ceux qui les ont mandatés au détriment même du service de qualité attendu d'eux.

L'église est politisée jusqu'à compter des divergences en son sein, dues au seul fait que tel ou tel autre chef d'église soutient tel politicien. Pourtant, c'est l'union ou unité qui est enseignée dans ces lieux saints. La presse, qui doit livrer l'information, est éclatée selon les penchants politiques. Le dernier congrès de l'Union Nationale de la Presse Congolaise (UNPC) en est une preuve.

Parce qu'il faut faire la politique, tous les secteurs générateurs des revenus ou essentiels à la survie sont désertés. Nous ne savons pas qui va faire le champ ou s'occuper de l'encadrement des enfants, futurs responsables de la société.

Un État très politique que la RDC ! Ça n'existe pas. Les conséquences sont bien visibles. L'intelligence congolaise, à force d'être politisée et politique, perd toute sa splendeur. Cette politisation de tout n'est-elle une stratégie pour enfoncer ce pays dans le gouffre ? Cela est profitable aux seuls esprits qui ont déjà compris que le Congo a tout. Il faut alors distraire son peuple par la politique pour qu'il soit éternellement dans le statu quo. Il y a donc lieu de repenser ce mal congolais.

Minembwe, la sangsue de la carrière politique d'Azarias Ruberwa

L'ombre de Minembwe plane encore sur Azarias Ruberwa en dépit de tous ses justifications l'innocentant. Ce mardi 27 octobre, il était encore devant la représentation nationale pour répondre aux

le ministre d'État, ministre de la Décentralisation et Réformes institutionnelles. "Démission, démission", ont scandé les députés nationaux dans l'hémicycle du Palais du peuple. Après ses réponses, le député national Muhindo Nzangi

avancés par le ministre. Il a recommandé au gouvernement de revoir le décret ayant conféré le statut de commune à Minembwe mais également d'annuler les nominations des animateurs de cette entité. Pour ce député, la démarche, ayant conduit à la création de la commune rurale de Minembwe et à l'installation de ses animateurs, était frauduleuse car n'ayant pas obtenu l'aval de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu comme l'exigent les textes. "Je recommande au gouvernement de rapporter et corriger le décret n°13/030 du 30 juillet 2013 conférant les statuts des villes et des communes à certaines agglomérations du Sud-Kivu pour des raisons d'insertion frauduleuse de la commune de Minembwe sans avis favorable de

l'Assemblée provinciale conformément à la loi et d'ordonner l'annulation des actes de nominations du bourgmestre et du bourgmestre adjoint de Minembwe", a-t-il recommandé. Il a également proposé que les auteurs de cette fraude soient sanctionnés. "Je propose que le gouvernement initie des enquêtes pour déterminer les responsabilités des agents publics de l'État et leurs complices impliqués dans la fraude concernant le dossier de la commune de Minembwe en vue des sanctions exemplaires", a-t-il plaidé. Azarias Ruberwa a beau se dédouaner de cette affaire mais la réalité est telle que son nom y est de plus en plus collé, au point que sa carrière politique est désormais entachée.

R.K



questions des élus nationaux. L'issue du débat n'a été que chaotique pour

Butondo, l'interpellateur du ministre, s'est dit non convaincu des arguments

Contact : +243 840 74 8000 — www.e-journal.info — agencetempslibre@gmail.com; redaction@e-journal.info

Ensemble, nous pouvons faire des tas de choses

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Union sacrée de la Nation

Et si ce n'était qu'une aventure des faux-culs

Le président de la République a trouvé une solution, qui lui est propre, pour s'émanciper de la coalition FCC-CACH qui a la commande de la politique de la nation aujourd'hui. Selon lui, il faut créer une nouvelle majorité parlementaire constituée des forces politiques les plus représentatives du pays. D'où le concept de « l'Union sacrée de la Nation ».

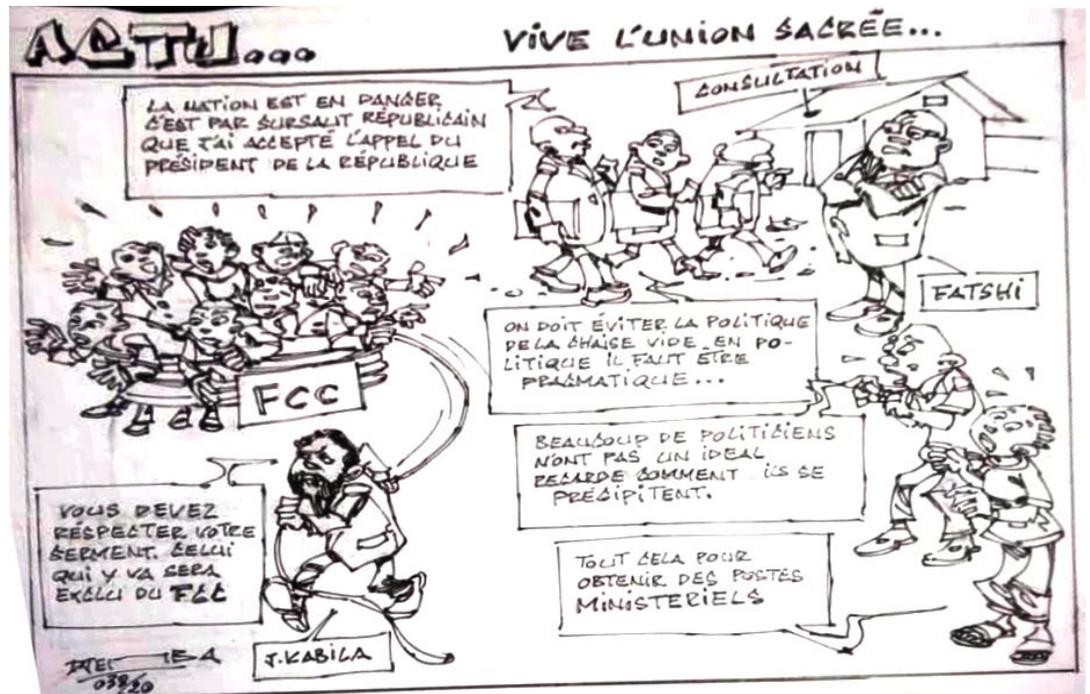
Est-ce une panacée ? Les fins observateurs de la politique congolaise estiment que des conciliabules politiques, initiées et conclues dans ce pays, n'ont jamais résolu le vrai problème du pays si ce n'est le partage des postes entre acteurs politiques. C'est à des occasions pareilles que tous se repositionnent, s'endimanchent et exhalent le parfum de sainteté pour se mettre à la table afin de s'en tirer avec un morceau du butin. La composition de l'Union sacrée de la Nation est-elle une autre occasion de plus pour les politiciens de penser à eux que du peuple ? Si cela n'est pas la visée de Tshisekedi, il est clair que les groupes politiques et sociaux les plus représentatifs, sur qui il lorgne, puissent bien l'y entraîner. C'est de la bonne guerre étant donné que les négociations supposent concessions. Dans cette optique, le

5e président congolais est loin de la panacée qu'il a préconisée. Le décor qui est en train d'être planté indique que ces consultations et l'Union sacrée de la Nation attendue comme conséquence, ne sont que le lit de l'hypocrisie politique. Ce sera la

avec l'enjeu du partage du butin.

Même s'il arrivait que l'union sacrée de la Nation soit mise en place, ce qui est une victoire de Félix Tshisekedi, il n'y a aucune assurance que c'est cela le début d'un fleuve doux et tranquille. Le fait que tous les leaders

ces consultations en bal masqué. Chacun avec un agenda caché. Mais la grande préoccupation sera de se servir pour mieux préparer 2023. Là, Tshisekedi n'aura rien fait si ce n'est donner une passe en or à tous de se repositionner pour mieux tromper le peuple



rencontre des faux-culs, dans un bal masqué. Il est vrai que pour le chef de l'Etat, le gigantesque FCC était devenu trop encombrant surtout quand il s'est agi de lui rappeler le respect de la Constitution, dans la nomination de nouveaux juges constitutionnels, mais rien ne rassure que les nouveaux alliés (ceux de l'union sacrée de la Nation) lui feront des cadeaux. Le ton des consultations indique déjà que c'est le temps des enchères politiques

les plus représentatifs ont déjà mis le cap sur les échéances électorales de 2023 est révélateur des égos surdimensionnés. Il y a risque que l'union sacrée de la nation devienne obèse, c'est-à-dire à la santé physique bonne mais malade de l'intérieur. Elle pourra mettre tous les poids lourds politiques ensemble. Mais attention, ils peuvent peser plus que le contenant. Ce qui sera un danger pour la nation. D'ailleurs, tous viennent s'approcher de

souverain aux élections prochaines. Le précieux sésame tel que vu par le chef de l'Etat soulève beaucoup de questionnements. A lui et son entourage de réfléchir par mille fois pour mettre en place une stratégie qui puisse concrétiser le fameux « le salut du peuple est la loi suprême ». Sinon, la vie politique ne sera qu'un éternellement recommencement de mêmes erreurs d'hier.

Ricky KAPIAMBA

La Fondation Widal contribue au développement du Grand Equateur

Quand il prend la pirogue pour venir à Kinshasa, personne, de son ex-Equateur natal, ne lui donnait la chance d'une quelconque réussite. Pourtant, Guy Loando, aujourd'hui sénateur et très connu pour les actions que pose sa Fondation Widal, a pu se frayer un chemin dans un univers inconnu et très hostile à toute ambition d'émergence. « Il peut humblement incarner le « rêve congolais ». Au-delà de la prospérité, il peut également incarner l'espoir et la vision du pays à long terme dont on ne parle pas assez ». C'est en ces termes que ses proches le décrivent sur le site web de la fondation.

Les faits leur donnent peut-être raison. Guy Loando est aujourd'hui un leader incontournable. Son nom inspire plusieurs Congolais. Il est l'un de rares politiques à fédérer autour de lui une grande popularité nationale et faire bonne presse. Le secret de ce succès est son leadership transformationnel. Il sait exploiter son expérience de « vie dure » pour aider ses contemporains à réussir là où il lui était difficile. « J'aimerais dire à quelqu'un ce matin que malgré que 2020 est une année qui semble remplie d'embûches, sois confiant, optimiste et garde ta foi. Devant toi, encore 5 mois avant de clôturer l'année. Beaucoup de bonnes choses peuvent et vont arriver, le positif attire le positif », motive-t-il dans un tweet du 3 août.

Comme une parole d'évangile, ce post a récolté plus des « amen

» (qu'il en soit ainsi) de ses suiveurs sur ce réseau social américain. Ils ont reconnu en ce sénateur un « motivateur », « un leader transformationnel » et « un remonteur de moral ». Selon l'élu des élus, « un mental positif produit des sentiments positifs et attire des événements positifs ».



C'est ainsi qu'il a demandé à ses suiveurs de positiver la semaine.

Un bienfaiteur

Le président de la Fondation Widal s'est fait remarquer par sa promptitude à aider les autres. « Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde. Pour l'amour de la RDC, c'est avec joie et humilité que je regarde ces résultats d'actions en moins de 3 mois qui sont venus en aide à des milliers de mes compatriotes », s'est-il réjoui sur son compte twitter, en indiquant le sens de cette entreprise philanthropique qu'il continue à bâtir.

Les actions dont il parle sont à compter par milliers. L'une d'entre elles est la mise en place de 12 points d'eau, à travers la ville de Kinshasa, depuis

le début de la pandémie de la Covid-19. A travers ce projet, plus de 50.000 personnes bénéficient désormais de l'eau potable.

C'est l'objectif même de cette fondation, qu'il crée, avec son épouse Déborah Linda Loando, en septembre 2018. Le

des membres de Widal Fondation ; 1000 élèves bénéficient désormais d'une école moderne, suite à la réhabilitation de l'école Liziba à Mbandaka (c'est l'école où avait étudié le feu président Joseph Désiré Mobutu, ndlr) ; 350 enfants de Mbandaka bénéficient d'un accès à l'éducation suite à la création de l'établissement scolaire « Widal School » ; 10 structures sociales et personnalités publiques accompagnées financièrement par la Fondation Widal... »

Des œuvres grandioses à Mbandaka

« Le développement du pays ne concerne pas seulement l'État, mais tous ses citoyens ». Le sénateur Guy Loando a fait sienne cette pensée. A travers sa fondation, Fondation Widal, il a posé et continue de poser des actions de grande envergure qui impactent la vie de ses frères à travers le pays. A Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur, dans sa nouvelle configuration, il a doté cette partie du pays d'une école moderne, construite selon les normes internationales. « Widal school le perroquet » fait la fierté de la capitale équatorienne.

Toujours dans le souci d'aider la jeunesse d'étudier dans de bonnes conditions, la Fondation Widal a installé, à Bokungu (Mbandaka), une université moderne dénommée « Université Widal du Congo (UWC). Les élèves en phase

Suite en page 6

La Fondation Widal contribue au développement du Grand Equateur

Suite de la page 5

terminale n'ont pas à voyager pour faire l'université ailleurs. Dans ce chapitre d'appui aux institutions d'enseignement, Guy Loando a remis un lot de 200 sacs de ciment gris à l'ISTM Mbandaka pour lui permettre d'agrandir sa capacité d'accueil. Il a également doté l'ISP Mbandaka du matériel de sonorisation. Ce, dans l'objectif de permettre aux étudiants de bien suivre les cours. Aide aux institutions mais aussi aux élèves. La Fondation Widal a pris en charge les frais de participation aux examens d'Etat édition 2019-2020 de 1.221 élèves finalistes du territoire de Bokungu. En un bon chrétien, il a procédé à la réhabilitation et équipement de la paroisse Saint Pierre Claver Bakusu ainsi que de la grotte de Marie. Ce qui a réjoui les fidèles catholiques de cette

relancer la télévision qui a cessé de fonctionner depuis des années. Lui-même a installé dans la province de l'Equateur, une radio communautaire dénommée "libérale FM". En termes



d'infrastructures, le sénateur Guy Loando a lancé les travaux de construction de la route Ebendjola, pour près de 1.657 kilomètres ainsi que la construction d'un pont reliant le quartier

moderne, construits sur fonds propres de la Fondation Widal. Il a également doté cette province d'un parc agro pastoral à Baliko, d'une superficie de 500 hectares et une ferme pour

souffrant d'herni. Plus de 500 personnes ont été soutenues dans ce sens à l'hôpital shaloom à Mbandaka. Guy Loando se confie à Dieu pour la réalisation d'un tous ses projet ambitieux. Mais est-il qu'il donne tout de lui pour réaliser une de ses passions : « se soucier du bonheur et du bien-être des autres ». Ce qui est, pour lui, la meilleure récompense et la signification du mot « Réussite » dans la vie. « Les impacts de la Fondation Widal sont le fruit d'une portion de mon engagement à contribuer à l'amélioration des conditions de vies et impacter mes sœurs et frères congolais », explique-t-il. L'amélioration des conditions de vies, c'est ce qu'il fait par exemple le 1er août, Journée Internationale des Parents. Il est allé aux contacts des personnes de troisième âge. « Quel bonheur de voir les sourires sur les visages de ces douces personnes de troisième âge vivants dans un hospice de vieillards ! En tant que père et fils, j'ai tenu à partager un repas avec eux, avoir des moments de communion et d'affections en ce jour célébrant les parents », a-t-il raconté.

Là, l'impact n'est pas à rechercher. Les vieux et vieilles ont été nombreux à esquisser des sourires qu'ils n'avaient pas distillés depuis un bout de temps. Le sénateur s'y est amené avec quelques vivres, matelas, draps des lits...pour les aider à bien vivre.

EJK avec la collaboration de Fabrice Indombe(CP)



paroisse. Son aide a concerné également le monde médiatique. La Rtc Mbandaka a bénéficié de sa part un ensemble d'équipements nécessaires pour

Air-Congo à Mbandaka 3. Ses interventions ont concerné aussi la province de la Tshuapa qui vient de recevoir le bâtiment de l'Assemblée provinciale et le stade multidisciplinaire

combattre les différentes crises alimentaires.

L'une de ses grandes actions qui font parler d'elles le plus c'est l'octroi, aux Mbandakais, des crédits sans intérêts. L'opération est déjà en cours et refuse du monde. Plusieurs bénéficiaires de ces crédits sont séduits et proposent même la création de la « banque Widal ». « Est-ce Widal ne peut-il pas devenir une banque ? » interroge un internaute inconnu. « Que Dieu vous entende », a répliqué le sénateur, qualifié d'un « homme qui tient son cœur à la main ». Pour occuper la jeunesse, la Fondation Widal a organisé un tournoi inter quartier de football pour la jeunesse réunissant plus ou moins 57 équipes issues de différents quartiers. Elle a aussi pris en charge tous les frais de l'intervention chirurgicale des personnes

Equateur**Le pasteur Baruti Kasongo établit Jacques Bonuya évêque du message de William Marion Branham**

Le couple Baruti Kasongo, à la tête d'une forte délégation, a séjourné à Mbandaka du samedi 24 octobre à mercredi 27 octobre, pour participer à la célébration du 11ème anniversaire du pastorat du révérend pasteur Jacques Bonuya, berger de l'Assemblée chrétienne de Mbandaka (ACM). La cérémonie haute en couleur, a connu la participation de plusieurs serviteurs de Dieu du Message du temps de la fin, venus de tous les coins de la province de l'Equateur et du gouverneur Dieudonné Boloko Bolumbu. Le révérend Baruti, très fier du témoignage et des œuvres du pasteur



Jacques Bonuya, l'a installé comme évêque et chef des églises de Message dans la province de l'Equateur. Il l'a également désigné directeur de la bibliothèque "La Voix de l'aigle" pour l'ensemble de la province. Cette bibliothèque est spécialisée dans

la distribution des brochures du prophète William Marion Branham. Toujours au cours de son séjour à Mbandaka, Baruti Kasongo a lancé officiellement la radio télévision Zoé, une radio communautaire d'évangélisation du message de Branham, créée par le pasteur

Jacques Bonuya. Le pasteur Jacques Bonuya, élevé à ce rang par le pasteur Baruti Kasongo depuis 2009, a, à son actif plusieurs réalisations, dont la plus importante est la construction en cours, d'un grand bâtiment de 2 niveaux qui va abriter le tabernacle de l'Assemblée chrétienne de Mbandaka (ACM). Il sied de rappeler que le pasteur Baruti a animé une campagne d'évangélisation et de croisade à l'église ACM, peu avant son retour à Kinshasa, la capitale de la RDC.

Correspondance particulière de Fabrice Indombe/ Mbandaka

Un détournement de fonds scandaleux dans les 3 zones de santé de Mbandaka révélé

Le ministre provincial de la santé, Dr Bruno Efoloko Esuke a, au cours d'une conférence de presse organisée ce mardi 27 octobre, à Mbandaka, publié les résultats partiels de son enquête sur la paie de la prime des prestataires de la maladie à virus Ebola, pour le mois de juin et juillet. D'après le ministre Efoloko, les médecins chefs des zones de Wangata, Mbandaka et Bolenge, ont augmenté les effectifs sur les états de paie, en s'écartant des listes validées par son ministère. A titre illustratif, dans la zone de santé de Wangata, en lieu et place de 467 personnes, la zone de santé a payé 674 et a

radié 92 personnes qu'elle a fait remplacer. Dans la zone de santé de Mbandaka, sur 464 prestataires, les effectifs



payés s'élèvent à 821, et 110 personnes ont été radiées et remplacées par les fictifs. A Bolenge, sur les 450 prestataires, 535

ont été payés et 133 ont été radiés des listes. Au total, 2.030 personnes ont été payées dans le cadre de la maladie à virus Ebola sur les 1.381 personnes validées par le ministère provincial de la santé. Le montant global est chiffré à 635.178 dollars US. Dans ce montant, 984 personnes, ajoutées frauduleusement par les médecins chefs de zones, ne devraient pas en principe toucher cette prime. Ce qui représente environ 3.070 dollars US. "Une action disciplinaire a été ouverte à l'endroit de ces 3 médecins chefs de zones incriminés et les poursuites judiciaires vont s'en suivre dans les tous prochains jours", a affirmé

le ministre Bruno Efoloko. Par ailleurs, pour la paie du mois de septembre, seuls les 1.381 personnes, enregistrées dans la base des données du ministère, seront payées. Les 984 fraudeurs seront élagués des listes des états de paie. Le ministre provincial de la santé a enfin profité de cette occasion, pour demander à la population de l'Equateur d'être vigilante au respect des mesures d'hygiène jusqu'à la déclaration de la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans cette province, qui pourra intervenir le 18 novembre 2020.

Correspondance particulière de Fabrice Indombe/ Mbandaka

Malewa, calme-faim nécessaire, mais...

D'innombrables restaurants de fortune communiément appelés "Malewa" ont poussé comme des champignons ici et là. Ces gargotes, où on mange à bas prix, sont visibles actuellement un peu partout : dans des quartiers, voire à proximité d'administrations au centre-ville pour, servir une clientèle de plus en plus friande.

Pour multiples raisons, beaucoup sont contraints de demeurer sur place en vue de se restaurer à l'heure du déjeuner avant de reprendre du service. Des avis divergent sur la nécessité et la qualité des mets proposés. Pour ou contre ? Ça contrebalance... « J'aime manger au malewa parce que tout le monde peut y trouver de quoi

malewa proposent des plats composés d'ingrédients locaux bon marché comme le riz, les feuilles de manioc et les haricots. Leurs clients peuvent manger pour pas cher. À l'en croire, Mputu peut se sustenter (soutenir ses forces par la nourriture) pour aussi peu que 1500 francs congolais.

Les malewa se sont érigés en restaurants préférés pour les Congolais voulant s'offrir à manger avec un maigre budget. De l'avis des experts locaux, pourtant, ces malewa ne se conforment pas aux normes d'hygiène, et des clients affirment avoir été tombés malades après un repas. Malgré le risque d'attraper des maladies, les gens ne cessent de les fréquenter, car ils restent souvent les meilleures options pour un repas à bas

ne répondent aux normes d'hygiène. Jusqu'à 15 clients, avance l'un d'eux, peuvent prendre leur repas dans un espace conçu pour six personnes, et les gens peuvent partager des verres



à eau et des ustensiles de cuisine disponibles en nombre insuffisant.

Feza Azama, cliente attirée, mange dans l'un des restaurants de fortune. Au menu, il y a souvent du riz, des feuilles de manioc et des haricots. Aux dires des habitants et des experts, le malewa a rendu certaines personnes très malades. Certains malewa s'efforcent d'améliorer l'hygiène, précise Lituka, mais il reste encore beaucoup à faire. Selon un médecin, des gens ont attrapé la fièvre typhoïde après avoir mangé des aliments malsains comme le malewa. La fièvre typhoïde se transmet par la consommation d'aliments ou d'eau contaminés ou par un contact étroit avec une personne infectée.

Souvent, a-t-il ajouté, les propriétaires de malewa déposent des déchets alimentaires et autres près des établissements, attirant des insectes qui y circulent et propagent des maladies. Chantal Somba, étudiante, dit être tombée malade après avoir mangé dans un malewa. « J'étais la meilleure consommatrice de malewa », déclare-t-elle. « Je ne pouvais pas m'en passer. C'était mon repas quotidien préféré. Malheureusement, j'ai tourné le dos au malewa il y a un an, parce que j'avais attrapé la fièvre typhoïde. Un médecin de l'hôpital m'a

recommandé de ne plus y manger ».

Selon Somba, elle était au courant du risque de maladies mais n'avait pas d'autre choix que de manger. Des propriétaires et clients considèrent le malewa comme une ressource inestimable, malgré ses risques potentiels pour la santé.

P. A. est l'une des vendeuses de malewa. Elle est engagée dans le domaine de la restauration depuis 2008 et affirme qu'elle gagne entre 35 000 et 40 000 francs par jour.

« Avec ça, je suis capable de payer les études de mes huit enfants et les nourrir », explique une dame. R.M. affirme que la fermeture des malewa rendra la vie difficile à bien des gens à savoir les propriétaires et les clients dont la survie dépend de ces restaurants.

André Alonga, vendeur de chaussures au marché central, affirme avoir toujours hâte de savourer son « délicieux plat de malewa » chaque jour à l'heure du déjeuner. « Je rentrais à la maison pour le déjeuner, mais j'ai fini par constater que je gaspillais beaucoup d'argent, puisque je devais dépenser 2 000 francs par jour », précise-t-il. « Aujourd'hui, 500 francs me suffisent pour calmer la faim ».

Comme les gens risquent de devenir la proie de la faim, l'un deux avoue que ce n'est « pas si mauvais que ça ».

Il exhorte les exploitants à utiliser un matériel propre pour préparer et servir leurs repas. « Certains nous qualifient de malewistes et nous disent souvent que nous consommons des aliments qui ne sont pas bien soignés », révèle un habitué. Avant de renchérir : « Mais cela ne m'a jamais empêché de manger dans le malewa, car c'est un calme-faim le plus rapide ».

Bona MASANU



manger, quelle que soit sa classe sociale », confie un monsieur conformément installé dans un coin pour déguster son plat d'haricots accompagnés du riz blanc. « Mes amis et moi y venons, nous mangeons ensemble et partageons la facture. On nous donne une grande quantité de nourriture qui nous aide à résister jusqu'au prochain repas plus tard dans la journée».

Comme la plupart, des

prix à Kinshasa.

Les malewa sont généralement de petites structures en matériaux périssables, avec des bancs, des tables et des toits en paille ou en bâche. Le terme « malewa » renvoie en outre au repas servi dans ces restaurants.

Unaniment, force est de reconnaître que des plats y sont à la fois accessibles et pas chers. Aux dires de quelques-uns, ces restos

L'eau l'autre casse-tête : aussi rare que les larmes d'un chien à plusieurs endroits

“Elle n'est pas nécessaire à la vie, l'eau est la vie”. Antoine de Saint-Exupéry a résumé en une phrase l'essence même du précieux liquide : indispensable, elle est à la fois le creuset originel et l'élément primordial de la vie. Alors que l'être humain peut vivre, en théorie, trente jours sans manger, rester trois jours sans boire est fatal. Il suffit que la teneur en eau dans le corps baisse de 5 %, sous l'effet de la transpiration, des excréments ou d'apport insuffisant, pour que le cerveau déclenche un besoin impérieux de boire.

A Kinshasa et bien au delà, des pans entiers de la population pâtissent pour non accès à l'eau, dont la Regideso assure la distribution vers les consommateurs. A la

carance de l'électricité, dont se plaint la multitude de Congolais, vient s'ajouter l'eau devenue aussi rare que les larmes

de plus en plus secs, les factures, elles, prennent même des raccourcis pour parvenir aussi dru dans des ménages

qui seraient observées dans la distribution du précieux liquide. Une bonne dizaine de communes était



d'un chien. Si l'eau arrive au compte-gouttes dans des robinets

souffrant tous les maux en vue de s'acquitter de cette obligation.

Des jérémiades sans fin !

Personne n'y comprend grand-chose à ce manège récurrent de l'entreprise censée garantir sa fourniture. L'air de se foutre éperdument des jérémiades sans fin de la population qui s'en remet à qui de droit : les pouvoirs publics qui, eux, ne donnent aucune explication plausible à cet état de fait. Tout récemment, la Regideso, via sa direction régionale de Kinshasa, s'est fendue d'un communiqué rendu public annonçant des manques et perturbations

concernée. Elles devaient procéder à la réserve des quantités d'eau pour ce faire. Suite aux travaux entrepris sur son réseau et, elle prie les abonnés d'excuser les désagréments qui en découleront. Et rassure, promet-on, du rétablissement de la desserte à la fin des travaux.

Cette ténébreuse situation met encore plus à mal les nombreux foyers qui ne savent plus à quel saint se vouer face à ce qui est perçu par eux comme un mur sur lequel se butent leurs lamentations ne trouvant aucune réponse satisfaisante...



Session de septembre au Parlement : enjeu pour le succès de la présidence de l'UA par la RDC en 2021

Début 2021, le sud-africain Cyril Ramaphosa cèdera la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA) au congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. La République Démocratique du Congo (RDC) prendra donc les rênes de l'organisation panafricaine à un moment particulier de l'histoire, celui de la COVID-19.

Les regards se tourneront sur la manière dont le nouveau leadership, au niveau continental, gèrera cette crise et, peut-être, tentera d'en réduire les effets. Cependant, la réalité de la pandémie ne devrait pas occulter la symbolique de l'année 2021. Après le thème « Faire taire les armes », choisi à juste titre, au regard des conflits armés, le thème axé sur « les arts, la culture et le patrimoine » lui succède. En effet, il était temps que l'UA fasse une halte sur ce qui constitue le socle de sa raison d'être, en dépit des problèmes récurrents d'ordre sécuritaire, politique et économique. Les arts, la culture et le patrimoine jalonnent sa trajectoire historique et requalifie sa place dans le monde. L'idée est de réaffirmer l'identité de l'Afrique et de stimuler ainsi son développement. D'ailleurs, la cinquième aspiration de l'Agenda 2063, document traçant la vision de développement du continent conçu sous l'ère Dlamini Zuma, affirme la nécessité d'une « Afrique dotée d'une forte

identité culturelle, d'un patrimoine commun et de valeur et d'une éthique partagée ».

La décision de consacrer l'année 2021 à cette question est consécutive à la recommandation faite en marge du 33^e Sommet par l'ancien Président malien Ibrahim Boubacar Keita, alors désigné Champion de l'UA en la matière, de concert avec ses 12 homologues co-



champions parmi lesquels figure le président de la RDC.

Prendre la mesure de la mission

C'est en qualité de Co-champion pour les arts, la culture et le patrimoine que le Chef de l'Etat congolais assumera la présidence de l'UA en 2021 consacrée aux arts, à la culture et au patrimoine. Cette double casquette démontre l'importance que le prochain président de l'organisation panafricaine devra accorder à la question. Il existe déjà un agenda de travail conçu avec ses pairs Co-

champions contenant 6 priorités en la matière. La première d'entre elles est le plaidoyer pour la ratification de la Charte de la Renaissance culturelle africaine.

Ladite Charte, adoptée le 24 janvier 2006 au Sommet de Khartoum au Soudan, est une actualisation, 40 ans après, de la Charte culturelle africaine du 05 juillet 1976, votée à Port-

Louis, en Ile Maurice. C'est donc sur ce chantier que devra travailler la RDC. A ce jour, sur les 34 Etats signataires de la Charte, 15 seulement l'ont ratifiée et en ont déposé les instruments. Le dernier en date est la Côte d'Ivoire. Le défi est d'atteindre le 2/3 des signataires pour son entrée en vigueur. Le futur Président en exercice de l'UA devra donc mener cette campagne, car lui-même est déjà co-champion pour les arts, la culture et le patrimoine, en plus de son mandat placé sous ce thème global de la culture. En rhétorique de la Grèce antique, pour

convaincre un auditoire, il faut sagement agencer le logos (cohérence du discours), le pathos (action sur l'affect) et l'ethos (personnalité de l'auteur). Les deux premiers points ne posent aucun problème. Mais, le troisième est à figner. En effet, celui qui tente de convaincre s'assure que son discours produira des effets, entre autres, parce qu'il incarne lui-même les idées qu'il prône. Il s'active pour éviter que l'auditoire lui retorque : *medicus, cura te ipsum!* (médecin, guéris-toi, toi-même). La RDC saura-t-elle réussir ce pari d'obtenir au moins 7 autres ratifications pour l'entrée en vigueur de la Charte si elle-même, signataire depuis le 02 février 2010, ne l'a jamais ratifiée plus de dix ans après ? Comment envisagera-t-elle de ratifier un instrument juridique continental, tant qu'à l'échelle nationale, elle ne dispose pas d'une loi portant principes fondamentaux sur la culture (Politique culturelle) ?

Inscrire le mandat en lettres de noblesse

Avec au moins 7 ratifications de plus, dont la sienne et l'adoption d'une Politique culturelle nationale, la RDC marquera l'histoire du continent pour avoir obtenu l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine prônée par Cheikh Anta Diop et revivifiée par le Président Thabo Mbeki,

Suite en page 11

Session de septembre au Parlement : enjeu pour le succès de la présidence de l'UA par la RDC en 2021

Suite de la page 10

au cours d'une année spécialement consacrée aux arts, à la culture et au patrimoine. Au-delà de la problématique de la restitution d'œuvres d'art déjà abordée en 1973 à Kinshasa lors du 3^e Congrès extraordinaire de l'Association Internationale des Critiques d'Art (AICA) et exploitée par le rapport Sarr/ Savoy de 2018, la présente Charte demeure un élément fondateur. Il oriente la place à accorder à la culture dans la prise de conscience de l'identité africaine, la redéfinition de sa trajectoire de développement ainsi qu'à la contribution des industries culturelles et créatives à l'essor économique du continent.

Sur ce dernier point, est-ce un hasard qu'AFREXIMBANK, chargée de promouvoir le commerce africain, ait constitué un fonds d'un demi-milliard de dollar américain en soutien à l'industrie de la culture ? Au niveau national, «la priorité est pour le moment l'adoption effective de la loi portant principes fondamentaux sur la culture et les arts ainsi que la mise en place d'un mécanisme censé en faciliter son implémentation ainsi que le suivi-évaluation » (Nzeza Bunketi Buse, 2017).

Ce qui reste à faire...

Il revient donc aux différentes parties prenantes d'entrer en action. Sur le plan législatif,

la session de septembre, quoique budgétaire, serait le moment opportun. D'une part, l'Assemblée nationale et le Sénat agiraient utilement en inscrivant ce dossier à l'ordre du jour. D'autre part, le Président de la République ainsi que le Gouvernement, via le ministère de la culture et des arts, le ministère des Affaires étrangères et le ministère chargé des relations avec le Parlement, gagneraient en mettant tout en œuvre pour soumettre à l'adoption le projet de loi sur la Politique culturelle et la Charte de la Renaissance culturelle africaine.

Rien n'est impossible. L'expérience récente avec la communauté économique des Etats

de l'Afrique centrale (CEEAC) est un exemple fort éloquent. Les arriérés des contributions ont été épongés et le Traité révisé a été ratifié en peu de temps. En effet, il n'aurait pas été cohérent d'obtenir un Commissariat au sein de la nouvelle architecture de l'organisation sous-régionale sans avoir eu à réunir ces deux préalables. Ainsi, cet exercice s'avère nécessaire sinon impérieux pour un succès de la présidence congolaise de l'UA en 2021.

Professeur NZEZA BUNKETI BUSE Ribio
Docteur en
Communications
sociales

**Spécialiste en politiques
et industries culturelles**
UNIKIN/UCC



Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République Concerne : Les contre-vérités de l'Inspecteur Général, Chef de Services de l'Inspection Générale des Finances

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre ouverte aux fins de vous éclairer et de clarifier l'imbroglio dans lequel M. l'Inspecteur Général, Chef des Services de l'Inspection Générale des Finances (IGF) crée dans les procédures des exonérations dont les conséquences négatives sur la création des richesses réduiront la capacité de l'Etat à financer ses dépenses publiques. A peine installé dans ses fonctions le 7 juillet 2020, et avant d'engager ses collègues dans les missions de vérification, ce responsable a déclaré haut et fort que plus de cinq milliards de dollars américains échappent au Trésor public suite aux exonérations. Depuis, l'IGF, composée d'un effectif d'une quarantaine de fonctionnaires ont été lancés sur trente-quatre missions à travers la République. Les citoyens Congolais retiennent leur souffle et attendent désormais la démonstration du lien indiscutable de causalité entre les exonérations en faveur de l'industrie locale et le manque à gagner déclaré au détriment du Trésor public. De plus, la correspondance référencée n° 447/PR/IGF-CS/JAK/SM/2020 du 4 septembre 2020, de M. l'Inspecteur Général adressée aux Inspecteurs Généraux des Finances, Chefs de missions des équipes d'encadrement des recettes au niveau des Régies Financières, procède d'une approche furtive visant à affaiblir l'industrie de notre pays. En effet, cette correspondance recèle en elle des anomalies et révèle des contre-vérités.

ANOMALIE DANS LA CHRONOLOGIE DES FAITS

Dans cette correspondance, M. l'Inspecteur Général, plusieurs heures avant la fin de la 47ème réunion du Conseil des Ministres tenue

le 4 septembre 2020, rappelle la décision qu'aurait prise le gouvernement d'annuler les exonérations. Voici l'extrait dudit compte-rendu relatif aux exonérations. « 4. Résultats préliminaires de l'examen des exonérations fiscales, non fiscales et douanières. Le Président de la République a porté à la connaissance des membres du Conseil que les résultats préliminaires de l'examen des exonérations fiscales, non-fiscales et douanières réalisé par l'Inspection Générale des Finances révèlent que certaines des exonérations et des allègements fiscaux, quoique prévus par la loi, ont été octroyés en violation de la réglementation en vigueur. Aussi, à l'initiative du Président de la République, le Conseil des Ministres a condamné de telles pratiques et a enjoint aux Ministres concernés d'annuler sans délai, toutes exonérations et allègements fiscaux en cas de violation de la loi, notamment ceux octroyés par voie de simple lettre ou en l'absence d'arrêté interministériel intervenu dans le respect de la procédure légale. Enfin, le Conseil des Ministres a exigé un rapport circonstancié à soumettre au Conseil des Ministres quant à ce ».

ANOMALIE AU REGARD DU DEFAUT DE COMPETENCE DE L'IGF

M. l'Inspecteur Général, poursuit qualifiant d'illégal le Décret n°013/049 du 6 octobre 2013 portant régime fiscal applicable aux entreprises éligibles au partenariat stratégique avec le gouvernement sur les chaînes de valeur. Il affirme que « les bénéficiaires de ce régime sont inéligibles au bénéfice de la clause transitoire prévue notamment dans les dispositions préliminaires du tarif douanier ». Pour rappel, les décisions

administratives notamment un Décret bénéficiant de « l'autorité de la chose décidée ». Il n'y a que l'autorité ayant pris la décision administrative en cause, en l'occurrence le Premier Ministre qui peut l'abroger en vertu du principe de parallélisme des



formes. Ou alors, le juge compétent peut se prononcer sur l'illégalité ou sursoir à l'exécution ou encore annuler une telle décision après qu'un recours ait été introduit. Il n'appartient donc pas à M. l'Inspecteur Général de décréter un texte illégal pour qu'il le soit juridiquement. Cette dérive autoritaire et arbitraire est grave à double titre : d'une part, M. l'Inspecteur Général a estimé que sa lettre était une norme juridique au même titre qu'un acte administratif pour produire des effets, cela est d'autant plus dramatique que ce comportement est le fait d'un service dépourvu de personnalité juridique et, d'autre part, il a forcé une structure publique, la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), dans cette illégalité, en l'instruisant de sursoir à l'application des effets d'un décret non abrogé et à obéir à un ordre manifestement illégal. Violer la loi, c'est prendre le risque

d'exposer la DGDA et l'Etat à des éventuelles poursuites judiciaires dont l'issue leur serait défavorable.

En fait et en droit, elle est une violation intentionnelle des actes légaux pris par des membres du gouvernement en conformité avec les prérogatives leurs reconnues par la Constitution. Sous d'autres cieux, M. l'Inspecteur Général serait exposé aux conséquences de son acte pour

usurpation de qualité et abus de pouvoir. Cet acte de M. l'Inspecteur Général sur la légalité du Décret précité va enrayer les investissements physiques nouveaux réalisés et en cours en dépit du mauvais classement occupé par la RDC selon l'indice de notation de Doing Business depuis 2010 et, d'autre part, de ruiner les efforts du gouvernement de promouvoir l'activité industrielle à travers l'amélioration du régime fiscal particulier.

ANOMALIE SUR LA PORTEE D'UNE SIMPLE INFORMATION

M. l'Inspecteur Général, poursuit en ces termes, «cette décision de suppression devant sortir ses effets dès la publication du compte-rendu de la réunion susmentionnée et son application sans délai est de rigueur». Anticipait-il une décision ou l'aurait-il déjà orientée sur fond de son rapport préliminaire ?

Ce qui est tout de même surprenant, c'est le fait d'ignorer que les décisions prises en Conseil des Ministres doivent se traduire en actes administratifs, publiés au journal officiel pour qu'elles soient d'application et opposables. Ces actes se déclinent soit par Ordonnance du Président de la République, soit par Décret du Premier Ministre ou soit par Arrêté ministériel.

Suite en page 13

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Concerne : Les contre-vérités de l'Inspecteur Général, Chef de Services de l'Inspection Générale des Finances

Suite de la page 12

La publication d'un compte-rendu fusse-t-il du Conseil des ministres n'est qu'une information portée à la connaissance du public, ne peut produire aucun effet contraignant, à plus forte raison une simple lettre émanant du représentant d'un service public dépourvu de qualité. De surcroît, le Conseil des Ministres n'a pas annulé les exonérations. En revanche, il a chargé les Ministres concernés dans l'octroi des exonérations non conformes à la loi de rapporter leurs actes.

ANOMALIE PAR RAPPORT AUX MISSIONS DE L'IGF

L'extrait du Compte-rendu de la 47ème réunion du Conseil des Ministres susmentionné précise qu'il s'agit bien des résultats préliminaires de l'examen des exonérations fiscales, non-fiscales et douanières en cours par l'Inspection Générale des Finances. Or, produire des résultats provisoires est contraire aux missions de l'IGF. En effet, depuis sa création par l'Ordonnance n°87-323 portant création de l'Inspection Générale des Finances, en abrégé « IGF » du 15 septembre 1987, la mission de celle-ci demeure immuable comme l'indique également l'Ordonnance n°09-097 du 08 décembre 2009 modifiant et complétant l'ordonnance n°87-323 portant création de l'Inspection Générale des finances, en abrégé « IGF » telle que modifiée et complétée par le décret 04-018 du 19 février 2004. La mission de l'IGF, «en tant que Service d'Audit Supérieur du Gouvernement, peut procéder à toute mission de contrevérification, au second degré, de toutes les situations douanières, fiscales ou parafiscales des contribuables ou redevables d'impôts, droits, taxes, ou

redevances, soit en cas de découverte d'une fraude lors de l'exécution normale d'une mission de contrôle ou de vérification, soit sur réquisition des autorités politiques et administratives, soit sur réquisition des autorités judiciaires, soit enfin, sur dénonciations des tiers ». Ainsi, il est clairement établi que la mission de l'IGF est celle dévolue à tout organe d'audit. Oui, elle fait le contrôle, audit, étude, conseil et évaluation en matière administrative, économique et financière. Comme tout auditeur, elle ne soumet pas de rapport préliminaire à l'autorité, comme celui préalable à la tenue de la réunion du Conseil des Ministres du 4 septembre 2020, au risque de l'orienter dans des conclusions discutables devant les Cours et Tribunaux.

L'IGF produit des rapports définitifs, car les chiffres doivent être contrôlés, vérifiés et signés. Et ses recommandations engagent sa responsabilité. Comme tout auditeur, l'IGF a une déontologie à respecter qui devrait se reposer sur trois piliers à savoir : l'indépendance, la loyauté et la conscience professionnelle. Elle est la grande muette. Elle ne se livre pas à des effets d'annonce. Elle ne s'adresse pas au public pour se faire une réputation de redresseur des torts pendant que ses missions sont en cours d'exécution. Elle s'abstient de faire de la communication télévisuelle du style le retour de Zorro. Ses vidéos informeciales de série D en cours de diffusion à la Télé sont contraires à la déontologie de ce prestigieux Corps de hauts fonctionnaires de l'Etat.

Comme nos compatriotes éduqués aiment faire du mimétisme politique avec la France, il sied de rappeler que votre homologue Emmanuel

Macron et l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing sont tous Inspecteurs Généraux des Finances.

Monsieur le Président, l'IGF doit remplir sa mission de bonne foi, d'une manière constructive en appliquant la législation et la réglementation et en fonction de l'intérêt général.

ANOMALIE PAR RAPPORT AU STATUT DE L'IGF

A sa nomination, M. l'Inspecteur Général, devrait, de bonne foi, vous informer de la non conformité administrative de l'IGF avec la Constitution. En effet, ce service public est placé sous votre autorité directe comme prescrit dans l'article 4 du Décret n°034-B/2003 du 18 mars 2003 modifiant et complétant l'Ordonnance n°87-323 du 15 septembre 1987 portant création de l'Inspection Générale des Finances. Auparavant, elle était placée sous la tutelle du Ministre des Finances. La raison est bien simple. Voulang se soustraire aux contrôles de l'IGF, les premiers collaborateurs de l'ancien Président de la République l'avaient amené à signer ce décret modifiant la tutelle de ce service public.

Cependant, en 2006, par référendum, le Peuple Congolais a adopté la nouvelle constitution. Celle-ci définit les responsabilités au niveau de l'Exécutif. En effet, l'Inspecteur Général, Chef des Services, au moment de l'acceptation de sa nomination, de bonne foi, devrait vous rappeler l'impérativité de l'article 91 alinéa 4 de la Constitution qui stipule «Le Gouvernement dispose de l'administration publique, des Forces armées, de la Police nationale et des services de sécurité».

En droit, l'IGF a la nature juridique d'un service public relevant du gouvernement et ne peut être placée sous de

l'autorité directe du Président de la République. Une telle tutelle est contraire à la bonne gouvernance et à la redevabilité!

L'on soutiendra que cela a toujours été le cas depuis 2003. Avec six Premiers ministres dont un Inspecteur Général des Finances de son état, aucun n'avait pris l'initiative de ramener par Décret cette branche de l'administration publique sous la responsabilité du gouvernement. Ce n'est pas parce que la disposition de loi fondamentale précitée n'a jamais été respectée depuis 2006, qu'il en sera ainsi ad vitam aeternam. Nous avons accepté et dit : Etat de droit ; une rupture avec les pratiques anciennes!

Enfin, en tant que haut fonctionnaire de l'Etat, M. l'Inspecteur Général est soumis au Statut des agents de carrière des services de l'Etat et de ses mesures d'application, et de ce fait, il doit observer scrupuleusement le Code de conduite de l'agent public de l'Etat. La hiérarchie des compétences est de rigueur. Monsieur le Président de la République,

ANOMALIE PAR RAPPORT AU SORT DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE

Par sa volonté personnelle, M. l'Inspecteur Général, prend des actes nuisibles à la renaissance de notre industrie qui perturbent les activités économiques dont les conséquences se traduiront par une augmentation des coûts de production, une hausse de prix sur le marché et ultimement des destructions d'emplois. Avec la prévalence de la Covid-19 engendrant la crise sanitaire dont les impacts négatifs sur les économies ne sont pas encore capturés par les principaux indicateurs, il ne

Suite en page 14

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République Concerne : Les contre-vérités de l'Inspecteur Général, Chef de Services de l'Inspection Générale des Finances

Suite de la page 13

serait pas de bonne politique de réduction de la pauvreté de voir les prix des biens manufacturés localement croître. Notre tissu industriel demeure extrêmement fragile. Sa résilience est tributaire du soutien des pouvoirs publics ; soutien qui s'étiolle jour après jour avec des telles décisions illégales ruinant les fondations de l'amélioration du climat des affaires. En effet, la résilience d'une économie est synonyme de sa compétitivité qui découle principalement de l'arsenal des mesures adéquates prises par les pouvoirs publics plus singulièrement les incitations fiscales.

Pour faire face à cette crise sanitaire planétaire causée par la Covid-19, pour soutenir la compétitivité de leurs industries respectives, tous les gouvernements interviennent à deux niveaux à savoir : en direction des ménages par plusieurs injections de liquidité en leur faveur pour stimuler la demande des biens et services par la consommation et, en direction des entreprises, par des offres additionnelles d'allègements fiscaux pour retourner les investissements lourds dans leurs pays respectifs, garantir l'offre des produits et sauvegarder les emplois. Depuis février 2020, ces interventions se chiffrent en milliers de milliards de dollars américains. Toutes ces mesures prioritaires à impacts mesurables prises en réponse à la crise sanitaire sur l'activité économique n'ont pas forcé les modifications des lois existantes ou adoptions des nouvelles lois spécifiques dans plusieurs pays comme M. l'Inspecteur Général voudrait nous le faire croire. Notre gouvernement, sous votre leadership, avait pris quelques mesures similaires telles que la suspension de la perception temporaire de la TVA sur

certain produits de première nécessité, l'exonération des droits, taxes et redevances à l'importation et à la vente des produits pharmaceutiques et des factures de l'eau et de l'électricité. Toutes mesures ont été prises par Décret du Premier Ministre sur décision du Conseil de Ministres. Voilà que M. l'Inspecteur Général se permet de déclarer illégal le Décret sur le partenariat stratégique qui avait suivi la même procédure.

C'est à ne plus rien comprendre alors que le processus est strictement le même. Les industries locales bénéficiaires de ce régime fiscal particulier ont démontré les impacts quantitatifs et qualitatifs de ces incitations sur les investissements et sur les baisses significatives des prix des produits locaux. Les Congolais apprécient les produits made in DRC et sont fiers de consommer local. Ce régime fiscal est le noyau de la matrice de la compétitivité de notre industrie en comparaison avec l'inégalable offre d'allègements fiscaux dans les pays voisins plus particulièrement en République du Congo et en Angola. Il suffirait de voir les supermarchés de nos villes détenus par les immigrés ne vendre que les produits importés même des légumes. Il ressort de l'intelligence économique que certains de nos compatriotes Congolais soutiendraient politiquement les importations des biens produits de l'autre rive du Grand et Majestueux Fleuve Congo pour que son industrie moribonde survive et inonde notre marché.

Monsieur le Président de la République, En date du 28 novembre 2019, lors de l'audience que vous aviez accordée aux patrons des cimenteries et fonderies, j'ai présenté les contraintes inhibant la compétitivité globale de notre industrie malgré les performances nominales des équipements

de production de la toute dernière génération. De cette audience, nous avons retenu votre engagement à soutenir l'industrie locale créatrices des richesses. Aujourd'hui, nous sommes surpris de constater que M. l'Inspecteur Général se permet d'annuler irrégulièrement et par simple lettre le Décret signé par le Premier Ministre et contresigné par cinq autres Ministres ce qui est à votre détermination à assurer à notre industrie les moyens de sa renaissance. Il n'y a point de développement, de puissance économique et militaire sans une industrie forte. De la sorte et tout porte à croire, Monsieur le Président de la République, lors de votre prochaine présidence de l'Union Africaine au même moment où démarrera l'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF), la RDC, notre pays, sera la seule économie du continent dont la caractéristique est : les importations. En effet, la renaissance de notre tissu industriel en cours ne permet pas encore à notre économie d'exposer le potentiel de sa puissance économique intérieure ainsi que ses capacités futures à exporter par rapport à la compétition qu'imposera ce nouveau marché. Ainsi, sans les moyens de compétitivité, la RDC est et demeurera pour longtemps le supermarché de toute l'Afrique. Ce qui ne cadre pas avec votre vision de faire de notre économie une puissance florissante dans la sous-région.

La renaissance de notre industrie est sérieusement menacée par la suspension illégale des avantages fiscaux et par l'autorisation des importations massives des biens dans notre marché. Cette menace est d'autant plus sérieuse et grave que ces produits importés sont manufacturés grâce

à une matrice des coûts extrêmement faibles et feront l'objet de dumping. En effet, ils seront vendus moins chers sur notre marché grâce à une fiscalité plus volontariste dans leurs pays de fabrication. Les autorités compétentes ne peuvent l'ignorer.

Vous l'auriez noté, Monsieur le Président, cette lettre ouverte est un réquisitoire contre toute décision et/ou acte qui serait le fossoyeur de notre modeste parc industriel et un plaidoyer pour soutenir cette industrie par différents instruments publics dont les exonérations lorsque les conditions légales de leur octroi sont respectées, surtout en ces temps de récession. Notre plaidoyer ne concerne pas les comportements pervers et opportunistes caractérisés par la non-conformité à la loi. Avant de conclure, je tiens à déclarer que le Corps des Inspecteurs des Finances, hauts fonctionnaires de notre administration publique, est composé des intelligences et compétences éprouvées dont la probité et la moralité ne sont pas discutables. Ce Corps représente la voix de la raison et de la responsabilité. Les prises de position de M. l'Inspecteur Général fondées sur le détachement de ce Corps sous l'autorité du Président de la République produisent des effets toxiques.

Je suis un assujetti et porte la voix des milliers d'entrepreneurs qui vivent dans l'anxiété permanente de voir bientôt les emplois détruits dans notre pays au profit des sociétés étrangères et des sociétés de droit congolais certes mais détenues par des étrangers, sociétés plus résistantes du fait de leurs accessibilités aux financements sur le marché des capitaux étrangers.

Kinshasa, le 26 octobre 2020

ILONDO Leny Ye Nkoy

Covid-19

L'OMS met en garde les États du monde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tenu, lundi 26 octobre, un point-
presse sur la situation mondiale de la pandémie à coronavirus.

A travers son premier responsable, Tedros Adhanom Ghebreyesus, elle a invité les États du monde à ne pas relâcher et de continuer à contrôler la pandémie.

“Nous ne devons pas baisser les bras et c'est pour cela que nous disons que si nous sommes d'accord avec le chef de cabinet que protéger les plus vulnérables est important, renoncer à prendre le contrôle (de la pandémie)

est dangereux“, a-t-il soutenu.

À l'en croire, plusieurs pays ont relâché, pensant que la Covid-19 est terminée. Il est d'avis

qu'il faut davantage contrôler la pandémie qui est toujours présente, un peu partout à travers la planète. Dans la foulée, le directeur général de

l'OMS a fait constater qu'après des mois de lutte contre la pandémie qui a fait plus de 1,1 million de victimes, il y a un certain relâchement.

Qu'à cela ne tienne, il exhorte à continuer la lutte pour vaincre la pandémie. Pour Mark Meadows, chef de cabinet de la Maison Blanche, les États-Unis renonçaient à “prendre le contrôle” de la pandémie mais pariaient plutôt sur des médicaments et des vaccins. A cet effet, Mark Meadows exhorte les uns et les autres à mieux combattre la pandémie. “Ce qui pourrait diminuer la maladie”, a-t-il fait valoir.

B.M



Les infirmiers fictifs percepteurs de la prime de risques dans le collimateur du ministère

La guerre vient d'être déclarée contre les personnes percevant indûment la prime de risques au nom des infirmiers. Le ministre national de la santé, Eteni Longondo s'est engagé à mettre bon ordre dans le secteur sanitaire. La croisade déclenchée a pour objectif de mettre un terme à cette pratique illicite et décourager ceux qui commettent de tels actes. Dans un communiqué, daté du 26 octobre, le ministre Eteni Longondo, à travers l'Inspection générale de la santé (IGS), demande à toute personne de bonne

volonté de dénoncer les percepteurs illicites de la prime de risque professionnel des agents de son ministère. Pour faciliter la communication entre les personnes de bonne foi et l'IGS, le ministre de la Santé a disposé des contacts en cas de détection d'un suspect.

“Les noms et les lieux de travail de ces fictifs sont à communiquer uniquement par message (SMS ou WhatsApp) aux numéros 08 10 44 41 44 et 08 22 88 88 69”, y lit-on. Pour ce faire, l'IGS promet la garantie de sa discrétion totale concernant les

coordonnées de celui qui lui aura permis de découvrir ces fictifs. Rappelons que plus de 500 présumés fictifs se retrouvent sur la liste des

bénéficiaires de la paie des médecins et le pays perd par mois plus de 2 à 3 millions de dollars américains.



découvrir ces fictifs. Rappelons que plus de 500 présumés fictifs se retrouvent sur la liste des

perd par mois plus de 2 à 3 millions de dollars américains.

B.M

Sam Gabriel Bokolombe Batuli : Professeur, député, digne fils et fierté de Basankusu

C'est par mon ami, feu Blaise Bonghanya que j'ai fait connaissance de Sam Bokolombe, juste après l'entrée de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération (Afdl). Il me regardait à distance et pensait que j'étais arrivé avec ce mouvement rebelle, dit conglomerat d'aventuriers d'opportunistes selon l'expression de M'Zee.

A la suite des présentations de Blaise, il apprendra que je suis Mongo et en plus de Bansakusu comme lui. Depuis, il m'a adopté et ne manque pas d'occasion de m'inviter soit pour partager un repas, soit pour échanger. Notre dernière rencontre remonte au 06 janvier dernier lors de la levée de corps de notre ami commun, le défunt Modeste N'zila Fanan. Comme moi, Sam est très actif sur les réseaux sociaux. Il est député élu de la province de l'Equateur, territoire de



Bansakusu. Un jour, au cours d'une promenade dominicale, je lui posais des questions sur sa vie et ses ambitions, le plus naturellement du monde, il me répondait mais...

Je vous épargne son parcours car il est long comme le boulevard du 30 juin. Il a été tout ou presque : Plusieurs fois directeur de cabinet, conseiller des ministres et a également travaillé au

bureau des Consultations Nationales, à la Sécurité

est né à Bujdala dans le grand Equateur, le 25 juillet 1957 (il a fêté ses 63 ans pas longtemps). Marié et père de famille, il est détenteur d'une licence en droit de l'Université de Kinshasa, en 1986, et plus près de nous, un titre de doctorat en droit.

Il a à son actif plusieurs publications scientifiques. En politique, il est en train de monter son parti dont la base est à l'Equateur. Il mène beaucoup d'actions humanitaires au profit de ses frères de la province. Élu député depuis 2006, il a été réélu en 2011 et 2018 comme député national (décembre 2019) chez lui à Basankusu.



(Snip), inspecteur des impôts jusqu'à devenir DG de la DGI. Il a assuré de hautes fonctions au MLC avant de le quitter. Assistant puis chef des Travaux à l'Unikin. Il y a quelques temps, il a présenté une thèse en droit pénal international.

Il est incontournable et inamovible dans sa circonscription. Il fait partie du groupe parlementaire Alliance des mouvements du Congo) AMK et alliés. Ils ont pris part tout récemment à la prestation de serment des juges constitutionnels.



Bio-express

Sam Bokolombe Batuli

Jean Pierre Eale Ikabe

Echangeur de Limete

Les festivités de célébration de ses 50 ans annoncées

Le directeur adjoint du Musée des arts contemporains et Multimédias de Kinshasa

Tour Eiffel et la Statue de la liberté. La pose de la première pierre a été faite lors du

Malheureusement les travaux ont été interrompus en 1974. Pour célébrer le

cinquantième de l'érection de cette tour, le Musée des arts contemporains et multimédias a mis sur pied un projet événementiel qui comporte d'une part des manifestations de réjouissance et d'autre part des travaux scientifiques à travers un symposium, qui se déroulera du 11 décembre 2020 au 20 janvier 2021. Pour la réussite de l'événement, il en appelle aux forces vives de la Nation et particulièrement aux sponsors.



Herman Bangi Bayo

et Commissaire général du cinquantième de l'Echangeur de Limete, Blaise Esinyalanga, a annoncé, face à la presse, la tenue prochaine des festivités marquant le cinquantième de cet échangeur et également de l'Institut national des musées de la RDC.

Le commissaire général en a profité pour évoquer l'histoire de cette tour, connue sous l'appellation de l'Echangeur de Limete, dont l'idée remonte au 30 juin 1966 à l'occasion du discours du président Joseph Désiré Mobutu sur l'état de la Nation. En mémoire de l'ancien premier ministre, Patrice Lumumba, il a promis d'ériger à cet endroit un monument prestigieux et gigantesque que la

deuxième anniversaire de la prise du pouvoir du président Mobutu en présence des présidents Alphonse Massamba Debat de la République Congo, Julius Nyerere de la Tanzanie, Keneth Kaunda de la Zambie et Juvénal Habyarimana du Rwanda.

Les travaux proprement dits de la construction de la Tour ont démarré en 1969 par l'architecte franco-tunisien Olivier Clément Cacoub et une entreprise yougoslave de construction. Haut de 210 mètres, cette tour devait abriter un complexe muséal, un complexe hôtelier, un complexe hospitalier, des restaurants, des aires de sports et loisirs, des parkings, des écoles, etc.

Arrêt sur image

L'art en forêt : bel ouvrage sorti d'un génie créateur, d'une imagination fertile d'un artiste anonyme !



Colloque international

De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique

Dans le cadre des festivités du 80ème anniversaire de la ville de Brazzaville comme capitale de la France libre, il s'est tenu, du 27 au 28 octobre, à Brazzaville, un colloque international avec comme thème : De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique. Ce colloque a réuni des dirigeants politiques français, des chefs d'Etat et de Gouvernement des ex-colonies françaises de l'AEF (Afrique équatoriale française : Congo, Gabon, Tchad, Centrafrique) et le président de la RDC, Antoine Félix Tshisekedi, futur président de l'UA.

L'ouverture de la cérémonie a été faite par le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, suivie d'un message vidéo du maire de la ville de Reims, Arnaud Robinet. La communication du maire de la ville de Reims a été suivie par la projection du film documentaire intitulé : Arrivée du général de Gaulle à Brazzaville en 1958. L'historien canadien Eric Jennings est intervenu, depuis Toronto, au Canada, sur le thème : La France libre fut africaine. Il s'en est suivi plusieurs allocutions de très hautes autorités

politiques en l'occurrence celles du ministre français de l'Europe et des Affaires Étrangères,

La leçon inaugurale a été donnée par le Professeur Abraham Constant Ndinga Mbo du Congo

du Général de Gaulle, construction d'un mythe ; Devoir de mémoire ou remise en cause



de la secrétaire générale de la Francophonie, de la première Ministre du Gabon, du premier ministre du Cameroun, du président de la République Démocratique du Congo, du président de la République Centrafricaine, du président du Tchad et en fin celle de l'ouverture du colloque par le président de la République du Congo.

Brazzaville sous le thème : "Le général Charles de Gaulle et Brazzaville : l'histoire des rencontres (1940-1958)".

Les travaux proprement dits du colloque ont duré deux jours et plusieurs thèmes ont été développés entre autres De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique (1958), Participation du Cameroun à la libération de la France ; L'image

d'un idéal commun ; De Gaulle dans l'imaginaire des Congolo-gabonais (1944-1958) ; De Gaulle et la décolonisation du Congo belge ; Le rôle de la France libre dans la Seconde Guerre mondiale, etc.

Le colloque s'est clôturé le 28 octobre par la lecture du rapport général du colloque et des recommandations formulées.

Herman Bangi Bayo

Chronique littéraire

« Covid-19 : SUSPENSE !... »

Confidences du chauffeur du Ministre

Suspense. L'autre jour, ce jeudi- là de tous les dangers, à l'annonce de la déclaration exceptionnelle de l'Autorité suprême, le soleil a semblé freiner son évolution. Vertige et éclipse au firmament. Toute la ville de Kinshasa a semblé rouler à l'envers, sens inverse, sens dessus-dessous. Les écoles ont dû renvoyer à l'avance les enfants ; et les services de l'administration publique et privée ont mis en congé le personnel. D'où des bouchons inextricables dans tous les carrefours de la ville...

Le comble du suspense a été, pour nous, la mise en congé impromptue du cabinet sur ordre de Son Excellence le Ministre des Affaires Stratégiques et Tactiques (à prononcer avec respect...). Le Ministre a renvoyé tout le personnel, toutes affaires cessantes. Qui sait, le pire n'était pas impossible. Tout le cabinet mis en congé sauf le garde du corps, la secrétaire particulière et moi-même, le chauffeur tous-terrains...

Nous réaliserons en fin de compte qu'il nous fallait une équipe discrète du cabinet pour accompagner notre Ministre dans la périphérie de la capitale afin de consulter le féticheur de Son Excellence.

... Quelle surprise chez le féticheur ! Le parking aux abords de l'habitation du gourou était comble, avec en embouteillage un grand nombre de véhicules officiels des « clients », toutes plaques d'immatriculation c a m o u f l é e s ... M o n Ministre a dû téléphoner d'urgence et user de son titre d'« autorité morale mouvancière » pour être admis en priorité chez le féticheur et par une porte dérobée. De toute évidence, la démarche du Ministre

auprès du gourou consistait à savoir d'avance ce que dirait l'Autorité suprême dans son allocution



énigmatique, et en mesurer déjà les conséquences politiques. D'autant plus que l'annonce de cette allocution exceptionnelle de l'Autorité suprême avait été précédée la veille par une série de coups de théâtre, dont le coup de force de l'installation des juges de la Cour constitutionnelle, malgré les récriminations des alliés-opposants ; dont le report du Conseil des ministres ainsi que par ailleurs, le report de la session du parlement. Alibi officiel de tout ce charivari : le rebond et la récurrence de la covid -19 ...

... Après avoir consulté les cauris dans la pénombre de son officine remplie de fétiches et autres amulettes bizarroïdes, dont des osselets et des testicules de chauves-souris séchés, le gourou a tranché : re-manie-ment im-mi-nent !

... Ce que je raconte là, c'est le garde du corps qui a raconté à la secrétaire particulière qui elle, me l'a raconté chuuut ! Sous le sceau de la confiance ! C'est ainsi que qu'au sortir de ce confessionnal

du gourou, notre Ministre semblait plus que bouleversé. Fait rare, j'ai pris mon courage à deux



mains, et je lui ai proposé un détour vers notre bar-nganda du quartier, question de se détresser en compagnie de mes copains cuiteurs. Avait-il donc le choix, pauvre Ministre, après les

funestes prédictions de son gourou ! Une fois dans le bar, j'ai installé mon Ministre et sa délégation dans un coin confortable, mais à l'écart des curieux et devant un écran de télévision, afin de suivre l'allocution exceptionnelle si attendue. Mais entretemps, à force d'attendre, notre Ministre s'était assoupi, et commençait même à ronfler bruyamment, lorsque l'a réveillé le brouhaha des ambassadeurs saluant la fin de la brève allocution de l'Autorité suprême. Notre Ministre n'avait donc pas suivi, et j'ai lu l'angoisse dans son regard, une fois réveillé. La secrétaire particulière s'est empressée de le rassurer : le remaniement était pour le moment ... reporté ! Rasséréné, le Ministre a payé une tournée générale à tous les consommateurs présents au bar-nganda...
(YOKA Lye)

450 = 1

RÉSISTONS AUX TENTATIONS DE REPLI IDENTITAIRE NÉGATIVISTE.

Résistons à la reculade à contre-courant
de l'Histoire.

Résistons aux démons de la division et
de la mort.

ANDRÉ YOKA LYE MUDABA AMBASSADEUR 450 = 1



"Polo" de Franco et l'Ok Jazz : Paul le flambeur

Paul qui est encensé dans cette chanson n'est pas Paul Lebughe, comme bon nombre de gens pensaient mais un ami d'Edo Ganga, un Brazzavillois, qui était proche de l'orchestre Ok Jazz. Paul était un flambeur et face aux femmes, il dépensait sans compter. Lorsqu'il n'a plus rien, c'est là qu'il recourait aux amis. Il faisait fi des conseils de ses amis et il se retrouvait souvent sans sou. Lors de l'expulsion des Congolais de Brazzaville, Paul est rentré chez lui et a été employé au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville où il a été admis à la retraite. Lors de notre visite à Brazzaville



chez la grande sœur du Grand Kalle, maman Mapapa au Plateau de 15 ans avec Jhomos Mobhe, elle nous a fait l'honneur d'inviter Polo pour qu'on échange. Paul était un citoyen lambda

comme Jean Jean ou tant d'autres immortalisés dans des chansons par reconnaissance ou par amitié.

Cette chanson, sortie vers la fin des années 60, a été remise au goût du jour par

une société de téléphonie mobile, il y a quelques années et qui en a fait une sonnerie d'appel. Tout le monde la fredonnait sans connaître la personne à qui elle a été destinée.

La leçon que véhicule cette chanson est d'actualité car il y a des gens qui ont soit perdu leur emploi soit sont écroués en prison à cause de vouloir impressionner les femmes. Et cette chanson met les hommes en garde contre ce penchant de dépenser sans calcul pour impressionner les femmes et qui pousse certains hommes à puiser dans la caisse de l'entreprise ou de l'Etat.

Herman Bangi Bayo

Polo de Franco

Polo e yaka yaka tobongisa
Paul, viens qu'on arrange
likambo oyo nga nalingaka te
obandi lisusu
ce que je déteste, tu as repris
encore
Polo kangaka motema ata mokolo
moko
Paul, supporte même un seul jour
olingi kaka se bilengi ya kisasa
okokufa polo
tu mourras à cause des plaisirs de
Kinshasa
Polo o polo tikakika maboko milayi
Paul, cesse de voler
likambo oyo soni na baninga
okosambwa
Tu fais la honte à tes amis
Polo polo olingi confiance kaka na
basi
Paul, tu te fies plus aux femmes
baninga mibali otala bango se
pamba
tu négliges tes copains
Polo amemi likambo monene polo
Paul est dans le pétrin
Polo baninga basundoli ye
Paul est abandonné par les siens
Polo aboyaki baninga po na basi
Paul préférait les femmes que ses
amis

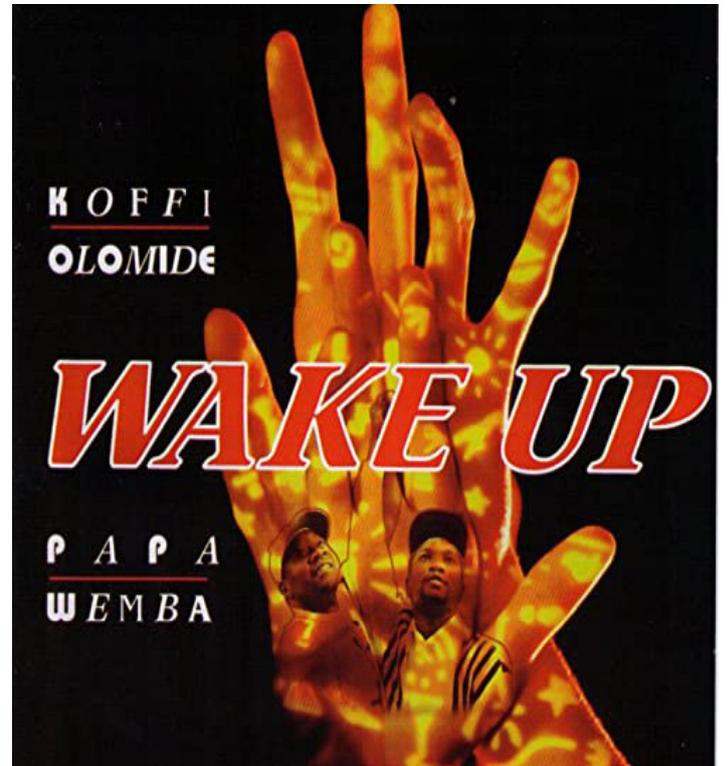
Polo basi bakimi ye akomi kolela
abandonné par les femmes, Paul
pleurniche
Polo pantalon etoboki po na basi
le pantalon de Paul est troué à
cause de femmes
Polo okosala nini
que va faire Paul ?
Polo olandi la vie mbangu mbangu
Paul tu as été trop pressé
Polo landa vie ya bakulutu
Paul, suis l'exemple des aînés
Polo okomi kokanisa mbongo
obebesi
Paul, turegrettes l'argent gaspillé
Polo ambiance okomisi yo na pasi
Paul, les plaisirs sont à la base de
tes malheurs
Polo okomi kozanga ata falanga
Paul, tu manques même des
pièces de monnaie
Polo le monde t'a puni
Paul, le monde t'a puni
Polo olinga ki na yo kaka lokumu
Paul, tu aimais les honneurs
Polo osakanaki na mbongo ya bato
Paul, tu flambais avec l'argent
d'autrui
Polo okamataki biso nde bazoba
Paul, tu nous as pris pour des idiots
sikoyo okomi se kokanisa

tu t'en rends compte maintenant
Polo ofingaki nga moto pamba
Paul, tu m'as pris pour un vaurien
Polo zala ata reconnaissant
Paul, soit un peu reconnaissant
Polo amemi likambo monene
wowo
Paul est dans le pétrin
Polo baninga basundoli ye
Paul, les amis t'ont abandonné
Polo aboya baninga po na basi
Paul a abandonné les amis à
cause des femmes
Polo basi bakimi ye akomi kolela
abandonné par les femmes, Paul
pleurniche
Polo pantalon etoboki ye po na
basi
le pantalon de Paul est troué à
cause des femmes
Polo okosala nini mwela
que fera le malheureux Paul
Polo olandi vie mbango mbango
Paul a été trop pressé
Polo landa ka vie ya bakulutu
Paul, suis l'exemple des aînés
Polo akomi kokanisa mbongo
abebesi
Paul regrette l'argent gaspillé

"Wake up" de Papa Wemba et Koffi Olomidé ou la paix des braves

Nous sommes en 1989, Papa Wemba et Koffi Olomidé, dont je suis l'ami, vivent comme chien et chat à la faveur des querelles alimentées par l'entourage de deux stars. Ne s'adressant plus la parole, naturellement ils refusent de se voir. Voilà que ce duo s'extirpe par chansons interposées avec en prime des piques. Quand Koffi largue dans une œuvre pamphlet "Chama zulu" pour laisser entendre que Wemba était pourvu d'un nez démesuré (allusion au personnage d'un dessin animé aux grosses narines), Wemba

Puis sublime surprise ! On découvre à travers la télé, les images de deux artistes, de concert, préparant quelque chose. Le rapprochement se fait sous forme d'un opus de 11 titres. L'initiative est de Koffi Olomidé, qui tenait à effacer ce fâcheux précédent. Cela se fait sous la conduite d'un maestro, un monstre sacré rompu aux arcanes des arrangements musicaux. En 1996, "Wake up", pourvu de 11 titres, fait l'affaire des mélomanes. Les deux se défontent pour marquer le coup ! Un compatriote



réplique, à travers son "atalaku" (animateur de son groupe), avec "mutu nguba" (tête en forme d'arachide). La guerre est déclarée et de plus belle ! Malgré nos tentatives de réconciliation, rien ne s'y fait. Chacun de deux campe sur sa position. Inébranlable. Quelques années passent sans que cela puisse infléchir les rancœurs ancrées.



saute sur l'occasion et produit l'œuvre : c'est Coco Rubenga. Et ça marche très fort... Il les fait signer pour donner suite au studio : tous frais payés. On projette dans ce cadre un concert au cours duquel les deux vont se produire en Europe et à Kinshasa, histoire de sceller à jamais cette alliance. Les cachets sont versés

et il ne reste qu'à fixer les dates. Dans l'entre-temps, Wemba apprend que Koffi l'a snobé chez Sonodisc (le distributeur de l'opus) en empochant plus de sous que lui dans l'affaire. Nouvelle source de conflit !

C'est de nouveau reparti et les violons ne se sont plus accordés jusqu'au départ dans l'au-delà de Papa Wemba. Même si son compère, compatissant à la suite de cette disparition lui dédia une chanson hommage à titre posthume "Petit Rossi" (allusion à Rossignol), les proches du défunt ne lui ont pas pardonné ses écarts de conduite. Au point de l'interdire à se présenter à ses obsèques. On en est resté là !

Barça-Real : un enregistrement sonore change tout dans l'affaire du penalty

Un échange entre l'arbitre de Barça-Real et un assistant relance la polémique sur le penalty accordé en faveur des Madrilènes, samedi 24 octobre, lors du Clasico remporté par les Merengue (1-3).

La polémique entourant le penalty accordé au Real Madrid, samedi lors du Clasico (1-3), a connu un nouveau rebondissement lundi soir. La chaîne espagnole Deportes Cuatro a dévoilé un échange audio entre l'arbitre de la rencontre, Juan Martinez Munuera, et l'un de ses assistants en charge de la vidéo. Celui-ci intervient après l'arrêt du match effectué par l'arbitre principal après une action litigieuse entre Sergio Ramos et Clément Lenglet dans la surface de réparation barcelonaise. Martinez Munuera entend un premier avis qui relance tout: "Ramos attrape le maillot (de Lenglet, nldr) en premier." Dans l'incertitude, l'arbitre a

finallement consulté les images de l'action avant de déjuger ses pairs et d'accorder un penalty

Lenglet. Sergio Ramos l'a transformé, redonnant l'avantage aux hommes de Zinedine Zidane,

autre de ses assistants lui aurait pourtant assuré le contraire en confirmant la position du VAR: "C'est une faute de Ramos, c'est une faute de Ramos". Martinez Munuera en a décidé autrement. Mais ces nouveaux éléments ajoutent à la colère du clan barcelonais. Le Barça s'est officiellement plaint de l'arbitrage auprès de la Fédération espagnole de football. Selon les informations de Deportes Cuatro, le club va demander les enregistrements de la salle du VAR pour appuyer son dossier. La presse catalane s'est immédiatement emparée de ce nouvel élément qui fait la Une des deux principaux quotidiens, Sport et Mundo Deportivo, ce mardi matin. Lundi, Sport avait enquêté sur le soutien porté par l'arbitre principal au Real Madrid en se rendant sur son lieu de résidence pour recueillir les témoignages de ses proches.

Bona MASANU



en faveur du Real, estimant que la faute était plutôt commise par

finallement vainqueurs 1-3 au Camp Nou.

Selon la Cadena Ser, un

E-Journal & KINSHASA



organisent

Un déjeuner-conférence

Le syndrome d'apnées liées au sommeil

Orateur: Dr Claude Luyeye Bidi, Pneumologue - Allergologue - Médecine du sommeil

Au Restaurant Villa Royale / Place Royale, Av. Lubefu Commune de la Gombe

Réservation : +243 840 748 000 - Email : agencetempslibre@gmail.com

Vendredi

06

Nov. 2020

Kiyika Tokodi, footballeur racé, métronome dans Imana et pilier des Léopards

Digne descendant de Soukous Makelele dont il a hérité même du surnom, de Mana Mambwene "Krubondo", Kiyika Tokodiafuansiuka fut l'un des métronomes ayant fait la gloire de l'équipe d'Imana. Venu d'abord de Mambenga de Ndjili, il est passé par Bilima avant d'enfiler le maillot vert et blanc de Motema Pembe. Milieu offensif à la renommée établie, de la catégorie de footballeurs racés, il était de tous les bons coups de son club où il est resté trois saisons (1977 à 1980).

Élégant dans son port du ballon, toujours collé à sa bottine, son registre de jeu fort étendu, ses passes lumineuses et ses coups de patte ont contribué à forger sa réputation. Puis, il donna suite à sa carrière, cette fois-ci à un échelon professionnel. Kiyika s'en ira donc à la Gantoise (championnat



Kiyika (d) et Muntubile : le mémorable match de Brazzaville (5-1).

de Belgique, de 1981 à 1986) et à Rouen (France, 86-87). Évidemment, au regard de ses états de services, la sélection nationale lui tendait les mains. Il fut plusieurs fois appelé dans les Léopards.

Un dimanche à Brazzaville, derby du fleuve : une mémorable raclée !

Qui ne se souvient pas de sa prestation d'anthologie aux côtés de Santos

Muntubile, Eugène Kabongo, Baudouin Lofombo à Brazzaville où

doublé de Kabongo et un autre signé Lofombo.

Une mémorable raclée, s'il en est, qui le fit entrer dans l'histoire du football congolais dont il a participé aux titres de noblesse. A 66 ans, aujourd'hui, Kiyika appelé Tokodi (en abrégé de son postnom presque imprononçable pour les Blancs) s'est retranché en Europe où il vit depuis de nombreuses années. Il fait partie de l'association d'anciens footballeurs établis en Europe qui, de temps à autre, se retrouvent pour se remémorer ses instants



les nôtres, en 1985, ont laminé leurs adversaires d'en face (5-2) dans un derby entre Congolais et Zaïrois ? Il brilla de mille éclats à mettre à son crédit de merveilleuses remontées de terrain, des passes lumineuses avec à la clé un but qui viendra annihiler tout espoir des Congolais de Brazza de recoller au score devenu déjà ronflant après une réalisation de Santos, un

de bonheur qu'ils ont partagés avec le public.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que la race des Kiyika et autres, qui ont fait rêver, se situe aux antipodes de leurs successeurs. Ces derniers sont bien loin d'offrir aux nombreux nostalgiques du football des sensations vécues. Comme quoi, des Kiyika, on n'en fait plus !

Bona MASANU



Kiyika (d) et Mahungu : deux joueurs d'Imana.

Gérard Kazembe : le roi de cabarets des années 60 et 70

Chanteur, auteur-compositeur, Gérard Kazembe est un virtuose interprète des musiques Rock'n roll et Pop et également un animateur hors pair des soirées mondaines des années 60 et 70.

Ressortissant de la province du Katanga, il débute sa carrière au sein du groupe Jecokat (jeunesse congolaise du Katanga), fondé en 1954 par Maurice Alhadeff, un grand mécène juif. Ils s'établissent à Kinshasa en 1958 avant leur participation à l'Exposition universelle de Bruxelles.

Chanteur original, il est l'un des précurseurs de la musique Rock-and-roll à Kinshasa. Gérard Kazembe excelle au chant avec un timbre de voix admirable, une tessiture d'une grande étendue ainsi qu'à la danse.

C'est au début des années 60 que Gérard Kazembe fraie son chemin et s'oriente vers les variétés étrangères. D'où la création de son groupe "Ouiffi" qui se singularise dans l'interprétation des musiques occidentales. Gérard Kazembe s'affirme plus que jamais comme l'un des chanteurs les plus accomplis dans toutes les musiques occidentales.

Verckys Kiamuangana fait son passage au

sein dudit groupe avant de rejoindre l'OK Jazz en 1963. "Ouiffi", avec son riche répertoire de variétés internationales et congolaises, s'impose comme le meilleur groupe



de cabaret de la ville et adopte comme lieu de prestation le célèbre night club "La Perruche bleue". C'est devenu le rendez-vous incontournable des jeunes kinois branchés.

Escapade à Brazzaville

En 1964, Gérard Kazembe fait une escapade à Brazzaville au sein de l'orchestre Los Batchicha, qui vient d'être créé en compagnie de Sam Mangwana, Théo Bitsikou, Lambion, Auguste Fall, Michel Akouala, Dicky Baroza, Victor Tona, Vickys Sponta

, Sillys, Bogoo, etc. Mais pour un court moment.

De retour à Kinshasa en 1965, Gérard Kazembe renoue avec ses prestations dans les cabarets et salles de

en 1974 par le chanteur brazzavillois Bitsikou Théo, son ancien collègue de Los Batchicha qui va y rester jusqu'à son retour à Brazzaville en 1981.

Auteur Compositeur de talent, polyglotte, Gérard Kazembe a sorti plusieurs titres à succès en français, anglais et lingala, sous le label African. Il a fait un parcours instructif à travers une bonne partie de sa carrière, notamment par la sortie de plusieurs titres à succès sur le label African, dans la série "L'Afrique danse" 1971 comme : "Only you", "Wigth is wigth", "The great pretender", "Lipate ya bolingo", "Basantu ba témoin", "Yo motema", "Nsele paradis ya Congo", etc.

Un modèle pour les jeunes

Moins connu de la nouvelle génération, Gérard Kazembe est de la lignée de grands interprètes des variétés étrangères à l'instar de Gérard Madiata et Bovick Shamar. Il a suscité beaucoup de vocation avec la création des groupes de Pop de jeunes comme l'YSS Boys, les Mustangs, les Saphirs, etc. Gérard Kazembe a tiré sa révérence le 23 octobre 1987.

Herman Bangi Bayo

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur **E-Radio FM 100.0 MHz**,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs

